



OLM PERMIS BATEAU

Ecole de navigation agréée

Permis bateau plaisance option « côtière »

Perfectionnement à la navigation en mer formée

Facteurs humains | Gestion du stress | Prise de décision

10 Kerzest – 29370 CORAY

06 83 23 79 25

olm.permisbateau@gmail.com

www.olmpermisbateau.bzh

CONTRAT DE FORMATION

(Article L.6353-3 du code du travail)

Permis plaisance option « côtière »

Le présent contrat est à compléter, signer puis retourner à : olm.permisbateau@gmail.com

Nom d'usage			
Nom de jeune fille			
Prénom(s)			
Date de naissance		Lieu	
		Département	
Adresse postale			
Commune		Code postal	
Téléphone portable		Adresse mail	
Tarification du stage			

1. Objet de la formation

Le présent contrat a pour objet la préparation au **permis plaisance option « côtière »**.

La formation a pour objectif d'amener le candidat au niveau requis afin d'être présenté à l'épreuve théorique et d'acquérir les compétences pratiques nécessaires à une navigation autonome et responsable.

La validation de la formation pratique est réalisée par l'établissement conformément à la réglementation en vigueur.

2. Durée de la formation

La formation comprend :

- 9 heures de formation théorique en salle réparties sur 3 demi-journées (ou 7 heures en formule individuelle) ;
- 4 heures minimum de formation pratique, dont 2 heures de conduite individuelle obligatoires.

Les dates sont fixées d'un commun accord entre le candidat et **OLM PERMIS BATEAU**

3. Moyens pédagogiques

La formation est dispensée par : **Olivier CONSORTI**, moniteur agréé pour l'enseignement de la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

Les formations sont réalisées :

- en salle équipée.
- à bord d'un bateau-école agréé.

Le candidat reçoit :

- le livret du candidat ;
- les supports pédagogiques ;
- un accès aux tests d'entraînement en ligne.

4. Démarches administratives

Le candidat mandate **OLM PERMIS BATEAU** pour effectuer les démarches administratives nécessaires auprès de l'administration.

L'inscription est validée après réception d'un dossier administratif complet. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles et sous réserve du respect des prérequis réglementaires.

Le candidat s'engage à fournir un dossier complet comprenant notamment :

- le présent contrat signé,
- une pièce d'identité,
- le certificat médical réglementaire (Cerfa en vigueur),
- le numéro du timbre fiscal demandé par l'administration,
- une photographie d'identité récente,
- l'autorisation parentale pour les candidats mineurs.

5. Prérequis demandés

Le candidat déclare remplir les conditions réglementaires permettant de suivre la formation et notamment :

- être médicalement apte à la conduite d'un bateau de plaisance ;
- disposer des documents administratifs nécessaires.

6. Contenu de la formation

La formation comprend notamment :

- la réglementation applicable,
- le balisage,
- les règles de navigation,
- la sécurité,
- les manœuvres,
- la conduite du bateau,
- les exercices pratiques,
- la préparation à l'examen théorique.

7. Tarifs et règlements

Le prix de la formation est celui indiqué au présent contrat.

Le règlement intervient **au plus tard au début de la formation théorique**.

Les timbres fiscaux et les droits d'inscription à l'examen théorique demeurent à la charge du candidat.

L'accès aux tests en ligne Prépacode est valable 3 mois à compter de son activation. Toute nouvelle ouverture d'accès sera facturée **40 €**.

8. Rétractation

Conformément aux dispositions du Code du travail, le candidat dispose d'un délai de rétractation de **10 jours** à compter de la signature du présent contrat.

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, ce délai est porté à **14 jours**, conformément au Code de la consommation.

9. Documents remis

Le candidat reconnaît avoir reçu avant la signature du présent contrat :

- le programme de formation,
- le règlement intérieur,
- les Conditions Générales de Vente.

Fait en deux exemplaires (un exemplaire étant conservé par chaque partie), à Coray le

Le responsable de l'établissement :

Olivier CONSORTI

Le candidat :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »





OLM PERMIS BATEAU

Ecole de navigation agréée

Permis bateau plaisance option « côtière »

Perfectionnement à la navigation en mer formée

Facteurs humains | Gestion du stress | Prise de décision

10 Kerzest – 29370 CORAY

06 83 23 79 25

olm.ppermisbateau@gmail.com

www.olmpermisbateau.bzh

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations proposées par **OLM PERMIS BATEAU** dans le cadre de la préparation au permis plaisance option côtière et des séances de perfectionnement à la navigation proposées en complément de cette activité. Toute inscription implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

2. Inscription

L'inscription est validée après réception du contrat de formation signé et du dossier administratif complet. **Le candidat reconnaît avoir reçu le programme de formation, le règlement intérieur et les présentes Conditions Générales de Vente.**

3. Tarifs et règlements

Les tarifs sont exprimés en euros TTC. Le règlement de la formation est effectué au plus tard au début de la formation théorique. Les timbres fiscaux et les droits d'inscription à l'examen théorique restent à la charge du candidat.

4. Déroulement de la formation

Les dates des formations sont communiquées lors de l'inscription. Pour des raisons de sécurité, notamment liées aux conditions météorologiques, à un problème technique ou à toute circonstance indépendante de la volonté d'**OLM PERMIS BATEAU**, une séance pratique peut être reportée. Une nouvelle date est alors proposée au candidat.

5. Obligations du candidat

Le candidat s'engage à :

- fournir les documents administratifs demandés,
- respecter les horaires de formation,
- appliquer les consignes de sécurité données par le formateur,
- adopter un comportement compatible avec le bon déroulement de la formation.

6. Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative et pédagogique de la formation ainsi que pour les démarches réglementaires liées au permis bateau. Elles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

7. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à :

OLM PERMIS BATEAU

Olivier CONSORTI

10 Kerzest

29370 CORAY

 olm.ppermisbateau@gmail.com

Toute réclamation fera l'objet d'un examen attentif et d'une réponse dans les meilleurs délais. Conformément au Code de la consommation, le client pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur seront communiquées dès la finalisation de l'adhésion de l'entreprise au dispositif de médiation.